



**KENYA**

# Développer la géothermie et favoriser une croissance sobre en carbone

L'AFD finance une centrale géothermique de 280 MW, dans la vallée du Rift, pour augmenter les capacités de production en énergies renouvelables du Kenya.

## LE CONTEXTE

Le Kenya éprouve des difficultés à satisfaire la demande en électricité, et doit recourir à des moyens de production très coûteux. Entièrement dépendant des importations pour les énergies fossiles, le pays dispose pourtant de ressources renouvelables suffisantes pour couvrir ses besoins.

Produire une énergie compétitive et sécurisée est un élément déterminant de la stratégie de développement national du gouvernement kenyan, Vision 2030, qui a pour objectifs de favoriser la croissance et de créer des emplois. Dans le domaine de la géothermie, l'ambition affichée est de 5 000 MW supplémentaires d'ici 2030.

Malgré son fort potentiel, sa technologie maîtrisée et ses atouts environnementaux, la géothermie reste cependant limitée, du fait de l'importance des investissements et des risques liés aux phases d'exploration et de forage.

## LE PROJET

Afin d'optimiser la gestion et le financement de la filière géothermique, le gouvernement kenyan a créé la Geothermal Development Company (GDC), entité publique chargée de l'exploration et de la vente de vapeur.

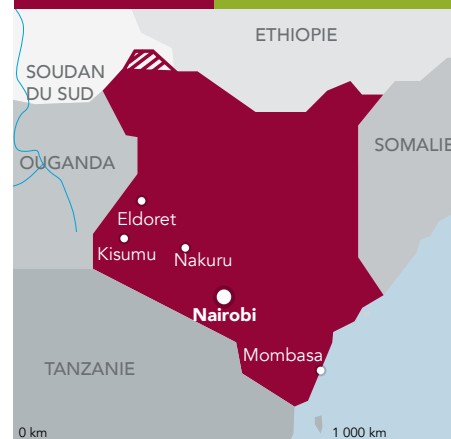
L'AFD, acteur majeur du secteur électrique kenyan, a accordé un prêt de 150 M€ à l'État pour l'installation, dans la grande zone géothermique d'Olkaria, de 4 unités de production de 70 MW (Olkaria I et IV) et le forage des puits de vapeur et autres infrastructures nécessaires à la production de 280 MW.

La finalité du projet est de favoriser une croissance kenyane sobre en carbone par le développement de la géothermie. Il permettra de fournir une énergie compétitive et sécurisée et de lutter contre l'effet de serre.

**CLIMATE ACTION**



Énergie



## REPÈRES



**PIB/HAB.**  
994 USD



**IDH**  
147/187



**POPULATION**  
44,35 M

- Outil de financement : **prêt souverain**
- Montant engagé : **150 M€**
- Bénéficiaire : **République du Kenya**
- Date d'octroi : **2010**
- Statut du projet : **en cours**

## LES IMPACTS

➔ Augmentation de 280 MW des capacités de production.

➔ Électricité compétitive et sécurisée.  
➔ 740 000 t<sub>eq</sub>CO<sub>2</sub>/an en moins.

## Contact Presse

Magali Mévellec

01 53 44 40 31

mevellec@afd.fr



climat.afd.fr

Décembre 2014